



Une solution favorable et merci

Par **moimeme**, le **09/09/2008 à 17:16**

e ss une femme marocaine de 44 ans ,je me ss mariée avec un français voilà 4 ans, j ai quitté le domicile conjugal suite a des violences surtout moral et verbal (me priver de chauffage durant l hiver , du gaz je mangeais que dehors, machine a laver ,télé ,couper l électricité ds ma chambre,.....) , il a tt fait pour que je demande le divorce alors c est lui qui a fait le 1er pas voilà 8 mois qu on est séparée, ma question svp est comme j ai que la carte d un an VPF et j en ss a ma 4 éme , je voudrai savoir que dois je faire cad est ce que je peux demander le changement de statut de VPF en SALARIE sachant que je travaille comme assistante de vie depuis 2ans et j ai un CDI , et en plus j ai le glaucome car il faut absolument que je garde ce boulot pour financer ma maladie car si je rentres a mon pays c est mort pour moi ma vue sera perdu car je ne pourrai être suivie là-bas ni financer les frais de transport car ma ville est petite ville pas de spécialiste ,plus les frais du docteur ni les frais du la collyre que j ai a vie et je crois aussi qu' il n a pas un spécialiste compétant, je ne sais pas vraiment comment je vais m en sortir , pour tt ca je veux savoir si on peut me renouveler ma carte car là je ss très angoissée de mon avenir surtout la santé de mes yeux ,je vous en prie donner moi des conseils des solutions vous tous les personnes qui veillent sur ce site et ceux qui ont passer par là ou connaissent quelqu' un qui a vécu la mm chose et mille fois merci.....

Par **jeetendra**, le **09/09/2008 à 19:47**

bonsoir, à mon avis le renouvellement de votre carte de séjour vie privée et familiale ne posera pas de difficulté, plus de 4 ans de mariage, activité salariale en cdi, maladie imposant un traitement médical sur place, le divorce devient par ailleurs inévitable suite aux violences subies, vous avez un bon dossier pourquoi vous inquiéter, contactez le gisti ou la cimade pour aide et appui dans vos démarches, courage à vous, cordialement

Par **moimeme**, le **09/09/2008** à **20:59**

Bonsoir jeetendra merci de bien m avoir répondu si rapidement si je ss stressée c est parce que je ss pas si sur qu on me renouvèle ma carte car je veux rester en France car je travaille je ss responsable de moi mm et j aide ma mère car je ss sa fille unique et en plus pour la santé de mes yeux et les plaintes que j ai porté contre mon mari elles sont sans suite c est le tribunal qui m a répondu ça merci encore vous me soulager car j arrête pas de pleurer en sachant que ça c est pas bon pour mes yeux mais c est plus fort que moi car j arrête pas de dire si j ai plus les moyens de me soigner un jour je deviendrai aveugle comme aussi j ai une forte myopie , comme vous me dite je vais chez le gisti ou la cimade je ss sur marseille et merci encore

Par **moimeme**, le **14/09/2008** à **12:45**

BONJOUR JE VOUDRAI SAVOIR SVP EST CE QUE JE PEUX VOYAGER AVEC UN RECEPISSE CAR MA CARTE N EST PAS ENCORE PRETE ET QUE JE RISQUES RIEN
MERCI D AVANCE